


L'essentiel de la Paie

<p>OBJECTIFS</p>	
<p>► Comprendre et fiabiliser le bulletin de paie</p>	<p>TARIF</p>
<p>DURÉE DE LA FORMATION</p>	<p>► 700,00€ HT / jour par stagiaire</p>
<p>► 1 journée – 7 heures</p>	<p>MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</p>
<p>PUBLIC¹</p>	<p>► Support pédagogique ► Exercices d'application (prévoir une calculatrice)</p>
<p>► Toute personne débutante souhaitant établir un bulletin de paie ► Comptable, Dirigeants, Managers, Gestionnaires paie débutants, Membres Fonction RH</p>	<p>PRÉ-REQUIS</p>
<p>MÉTHODES D'ÉVALUATION</p>	<p>► Maîtriser les opérations élémentaires de calcul</p>
<p>► Évaluation des connaissances en début de formation (questionnaire de positionnement et/ou quiz; recueil des besoins avant formation) ► Évaluation continue au travers d'exercices pratiques et mises en situation ; ► Évaluation des acquis en fin de formation via un quiz/QCM, un cas pratique, un exercice de synthèse ou une étude de cas.</p>	<p>MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION : fiche de renseignement à remplir en ligne – réponse sous 48 heures. Accès à la formation sous 1 mois maximum à compter de la demande (excepté au mois d'août).</p>
<p>PROGRAMME DE LA FORMATION</p>	

- Les points fondamentaux de la paie
 - Les 5 zones du bulletin de salaire
 - Les mentions obligatoires, facultatives et interdites
 - Annexes au bulletin de salaire (solde de tout compte, certificat de travail, etc.)
 - La loi sur la mensualisation de la paie
 - Respect du SMIC ou et des minima conventionnels
- Déterminer la rémunération mensuelle du salarié
 - Le salaire de base et les différentes composantes de la rémunération
 - Les primes et gratifications
 - Les avantages en nature et frais professionnels
 - Les heures supplémentaires, les repos compensateurs
 - Gérer les absences dans la paie et ses incidences
- Savoir calculer les charges sociales
 - Les cotisations sociales obligatoires
 - Assiettes de cotisation, le plafond de sécurité sociale et tranche de salaire
 - Le net imposable
 - Le prélèvement à la source
 - Le net à payer
 - Mention finale sur le bulletin de paie, les cumuls
- Payer le salaire
 - Périodicité et mode de paiement

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Mme Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.